**Proposition de manchette pour le dévoilement du Plan d’action visant à prévenir et à contrer les violences à caractères sexuels en enseignement supérieur 2022-2027**

C’est avec fierté que le Plan d’action visant à prévenir et à contrer les violences à caractères sexuels en enseignement supérieur 2022-2027 est lancé aujourd’hui. Il contribuera à faire de nos milieux de vie en enseignement supérieur des endroits accueillants, sécuritaires et propices à l’épanouissement de l’ensemble de la communauté étudiante et du personnel des établissements.

Soutenu par un budget total de 54 M$ sur 5 ans, ce plan d’action bonifie de 25 M$ l’aide prévue à l’accompagnement et au soutien de chaque établissement d’enseignement supérieur. Ainsi, en plus des 37,5 M$ versés directement aux établissements, un montant de près de 13 M$ permettra à divers partenaires disposant d’une expertise reconnue d’assurer la mise en œuvre des mesures prévues. Autant de gestes qui concrétisent l’engagement du Ministère et de ses réseaux pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur et qui agissent en synergie avec les actions gouvernementales en la matière.